

Mme GIRARD Alica Léoncie



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 18 juin 2021 sous réserves d'incidents

***Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER
et Sébastien NARDINI,
notaires associés à LAGNES (Vaucluse),
110 Lotissement les Oliviers***

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16/11/2015,
Madame Alice Léoncie GIRARD, en son vivant retraitée, demeurant à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800)
317 route de Saumane.
Née à BONNIEUX (84480), le 14 juin 1934.
Célibataire.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800) (France), le 1er mars 2021.



Ecrit par Echo du Mardi le 18 juin 2021

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés » titulaire d'un office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissements les Oliviers, le 14 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800), 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951343

Publié le 18/06/2021